



## LA MAMMOGRAPHIE

La mammographie est un examen radiologique qui permet de dépister toutes les affections du sein : anomalies bénignes ou cancers.

Une mammographie est pratiquée dans deux circonstances : dans le cadre de la campagne de dépistage de l'Office Départemental de Lutte contre le Cancer (ODLC) en Isère ou du diagnostic d'une anomalie clinique (douleur, écoulement du mamelon, rougeur de la peau, palpation d'une «boule» dans le sein, etc.)

Deux clichés sont réalisés : l'un de face et l'autre en oblique externe.

En plus de la mammographie, le médecin radiologue peut réaliser dans certains cas une échographie et un prélèvement.

La mammographie a principalement pour objet de détecter les anomalies du sein, que celles-ci soient bénignes ou plus importantes. En cas de cancer du sein, plus la détection est précoce, plus les chances de guérison sont importantes. La mammographie peut permettre de déceler des cancers non détectables à la palpation du sein.

## LES CONTRE INDICATIONS

La mammographie utilise la technique des rayons X comme pour la radiologie standard. La dose de rayons émise est extrêmement faible et ne présente pas de risque d'irradiation. Il n'y a donc pas de risque de développer un cancer du sein à cause des rayons X reçus, même si des mammographies de dépistage sont répétées.

Les femmes enceintes doivent signaler leur grossesse lors de la prise de rendez-vous et le jour de l'examen.

## AVANT L'EXAMEN

La mammographie doit être réalisée idéalement entre le 8ème et le 12ème jour après le début des règles. Les seins sont à ce moment-là plus faciles à examiner et moins douloureux. Aucune préparation n'est nécessaire avant une mammographie.

Le jour de l'examen, apportez vos documents administratifs : carte vitale et son attestation, pièce d'identité, papiers de prise en charge à 100% si c'est le cas et de mutuelle.

Le coût moyen de la mammographie est de 66 € (valeur novembre 2003). En fonction de votre situation sociale, la prise en charge de l'examen est totale ou partielle. Dans le cadre de la campagne ODLC de dépistage elle est totale sur présentation des étiquettes reçues.

Apportez toutes vos mammographies et vos autres documents radiologiques mammaires (échographie, IRM) ainsi que les résultats d'examens concernant vos seins (prélèvements, biopsies, comptes rendus de chirurgie).



Signalez au radiologue les opérations chirurgicales réalisées au niveau des seins. En effet, même si les cicatrices ne sont pas toujours visibles sur la peau, l'image radiologique peut être modifiée par les interventions. Si vous portez des prothèses mammaires, pensez à le signaler.

## LE DEROULEMENT DE L'EXAMEN

La mammographie est réalisée par un manipulateur de radiologie alors que la patiente est installée debout, torse nu.

Pour obtenir une analyse de bonne qualité et voir le sein dans sa totalité, chaque sein est successivement comprimé entre deux plaques (une compression insuffisante peut empêcher de voir une anomalie). La sensation de compression du sein n'est pas très agréable pour certaines femmes, mais cela ne dure que quelques secondes. La pression du sein est limitée par un mécanisme de sécurité.



## LES RÉSULTATS DE L'EXAMEN

Après la mammographie, le radiologue interroge la patiente et réalise un examen clinique.

Dans certaines circonstances qui sont précisées par le médecin, d'autres examens complémentaires peuvent être nécessaires pour établir le diagnostic : échographie mammaire, prélèvement ou IRM mammaire.

Le radiologue vous donne oralement les résultats de l'examen. Un compte rendu est ensuite établi. Il vous est remis en même temps que les clichés à une date qui vous est précisée par le secrétariat.

Il est important que vous conserviez soigneusement les clichés mammographiques et le compte rendu dans la même pochette. Ils vous seront utiles lors des prochains examens.

**N'hésitez pas à poser  
toutes les questions  
qui vous préoccupent  
à l'équipe médicale**